

ANGLAIS NIVEAU 2

Semestre 3

Code Apogée : **LGDBH2AM**

3 ECTS

30 heures de TD

Master Santé Publique
Parcours M2 Actions de Santé Publique
Composante de gestion de l'UE :
Responsable de l'UE :

DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE

Département de Biologie Humaine
Nathalie DOURLOT

Programme de l'enseignement :

L'objectif est d'atteindre au minimum le niveau B1 dans le Cadre Européen de Référence.

Ecrit :

Travail sur la prévention : élaboration d'une campagne de prévention, rédaction de documents informatifs et de prévention (affiches, flyers, dépliants, campagnes publicitaires, etc...).

Rédaction de comptes rendus de réunions entre professionnels et non professionnels, rédaction de comptes rendus de documents vidéo et articles de presse en lien avec le domaine d'étude. Rédaction de courriers formels et de profils de postes en vue de recrutement.

Travail de compréhension écrite sur les documents professionnels (articles scientifiques, rapports annuels d'activités, longs articles de presse spécialisée...).

Oral :

Pouvoir s'exprimer avec spontanéité, maîtrise de la communication formelle et informelle dans la spécialité. Travailler la compréhension orale grâce à des documents authentiques vidéo et audio. Expliquer, convaincre et assister.

Communication : participation active à un congrès de type congrès international (séance de poster, présentation orale de travaux de recherche à l'aide d'un diaporama), participation à un entretien de recrutement en tant que recruteur ; participation à une réunion pour y défendre son point de vue et/ou y présenter des informations de façon formelle et professionnelle. Participation à toutes sortes de négociations plus ou moins formelles. Etudes de cas, élaboration de projets...

Vous devez **obligatoirement** avoir validé le TOEIC avant la fin du M2 ou avoir enregistré une dispense sur le site :

<http://portail-certiflang.univ-lyon1.fr>.

Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Contrôle continu.

Session 2 : Pas de session 2.

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU)

Vos enseignants dans cette UE : L. AMARO-PÉGUY, O. BOUGUIN.